

La santé des habitants passe aussi par un travail des communes

MIS EN LIGNE LE 5/07/2018 À 18:01

✎ [JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE \(/15570/DPI-AUTHORS/JEAN-PHILIPPE-DE-VOGELAERE\)](#)

Vieillesse, accessibilité et inégalité sociale : chaque dossier communal devrait y apporter une réponse. Un travail en réseau avec les professionnels est préconisé.



Veiller à ce que les seniors ne manquent pas d'eau en période de canicule est une des missions des CPAS. Mais les missions vont devoir évoluer avec le vieillissement de la population. - René Breny.

Verra-t-on la création d'un échevinat de la Santé dans toutes les communes après les élections communales ? La Mutualité chrétienne du Brabant wallon, qui représente 25% du marché, ne va pas jusque-là. Elle estime cependant

nécessaire que chaque majorité puisse passer au scan l'incidence des dossiers sur la santé de la population. Et cela devrait passer par un logement de qualité, une offre scolaire de proximité, un secteur associatif dynamique, une vie de quartier, des aménagements sportifs, une offre culturelle accessible et une circulation fluide. Soit autant de facteurs qui génèrent du bien-être individuel et qui ont donc une influence sur la santé des habitants.

« On attend plutôt d'une mutualité qu'elle agisse sur l'Assurance maladie invalidité ou, au niveau régional, sur la cogestion au sein de l'Agence pour une vie de qualité, affirme Frédéric Possemiers, le directeur de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon. C'est oublier que, si 20 % de l'état de santé de la population s'expliquent par les soins de santé, les 80% restant traversent toutes les politiques. Et cela commence au niveau local. En Brabant wallon, on parle ainsi souvent de Wallifornie, mais derrière les belles façades, on trouve souvent de la pauvreté sociale. »

Pas assez de maisons de repos

Et de déceler trois enjeux. A commencer par celui du vieillissement de la population. En 2040, environ 30% des Brabançons wallons auront plus de soixante ans. Voilà qui nécessitera des besoins accrus autour du maintien à domicile. On pense aux soins infirmiers, aux aides familiales, aux garde-malades, aux taxis sociaux ou encore au repas à domicile. Mais cela devra passer aussi pour des structures d'accueil. Avec un manque criant puisqu'on ne compte que 102 lits MRS (maison de repos et de soins) par 1.000 personnes de plus de 80 ans, contre une moyenne wallonne de 117 lits. Et pour les lits MR (maisons de repos), on ne compte que 116 lits pour 1.000 personnes contre une moyenne wallonne de 142 lits. Sans oublier que le prix mensuel d'une chambre est supérieur de 240 euros en Brabant wallon par rapport aux autres provinces.

Deuxième enjeu : l'accessibilité des soins. Chaque médecin du Brabant wallon compte en moyenne 1.050 patients. Mais avec des différences énormes entre Perwez où la moyenne est de 603 patients et Rixensart où un médecin doit gérer 1.151 patients. Sans compter des différences de conventionnement. Les six médecins d'Incourt sont tous conventionnés, mais 7 des 17 médecins de Lasne ne le sont pas...

Dernier enjeu : les inégalités sociales. Avec une corrélation directe avec le niveau de vie. Les communes où l'on compte le plus de bénéficiaires d'une intervention majorée (BIM, ex-Vipo), à savoir Rebecq, Tubize et Nivelles dans l'Ouest et Jodoigne Hélékien et Orp-Jauche dans l'Est, sont aussi celles où l'on compte le plus de cas de diabète et d'affections chroniques. Pour Frédéric Possemiers, *« la création d'une maison médicale dans chacune de ces deux parties de la province représente une réelle alternative permettant un accès aux soins le plus large. »*

Prévention d'abord: «Une vision positive de la santé»

✍ J.-P.D.V.

« La santé est la capacité à s'adapter et à s'autogérer, en réponse aux défis sociaux, physiques et émotionnels de la vie. Toutes ces dimensions forment une unité et s'influencent réciproquement. Raison pour laquelle nous souhaitons que l'on développe, comme aux Pays-Bas, une vision positive de la santé. Et nous restons persuadés que la prévention reste la base de l'édifice. »

Pour Frédéric Possemiers, le directeur de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon, ce travail peut se faire au travers des plans de cohésion sociale, *« mais je connais des communes où l'on ne travaille pas en réseau avec les professionnels. C'est inconcevable. »*

